



C.C.A.S. DE
SAINT-PANTALÉON-DE-LARCHÉ

RÉUNION DU C.C.A.S.

Le Conseil d'Administration se réunira à la Mairie - Salle d'Honneur

(2 place G. Couloumy – 19600 SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE)

le mercredi 2 septembre 2026 à 20 h 00.

L'ordre du jour est le suivant :

- I. Installation du Conseil d'administration
- II. Élection du Vice-Président
- III. Attribution d'aides budgétaires
- IV. Attribution chèque-taxi
- V. Questions diverses